

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899
Collation	1 vol. (225-250 [i.e. 26] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	33
Cote	CNAM-BIB P 980 (12)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.12

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée
des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des Opticiens

Directeur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

Notre Concours et la Photographie instantanée à l'Exposition universelle de 1900.	225	Une Traversée, par E. GALLOIS.	238
Le révélateur "Le Glycin".	227	Les Nouveautés photographiques.	240
Lavage des Négatifs après fixage.	229	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques	243
Écran de glycérine pour projections.	229	Bibliographie.	247
Les Chutes du Niagara, par M. E. G.	231	Correspondance	247
Romanichels et Gitanas, p ^o DÉTECTIVE (Suite)	233	Table alphabétique des Matières	248
Recettes et procédés.	237	Table analytique des Matières	249

Notre Concours et la photographie instantanée à l'Exposition Universelle de 1900

At moment où nous écrivons ces mots, la date fixée comme dernière limite par le programme de notre *Concours d'instantanées* pour l'envoi des épreuves n'est pas encore atteinte et déjà nous pouvons dire que, pour leur mérite et par leur nombre, les envois seront dignes de l'importance de l'épreuve.

Toutes les catégories déterminées par le règlement seront remplies et plusieurs d'entre elles contiendront des envois d'une importance et d'une valeur considérables.

Il nous suffira de dire, par exemple, que dans la catégorie des agrandissements nous avons reçu des envois allant jusqu'à plus d'un mètre carré et dans celle des positifs sur verre des envois de plus de 150 clichés faits par le même concurrent.

Très certainement, le nombre total des épreuves que nous avons déjà reçues pour ce Concours aurait été encore bien plus considérable si beaucoup de concurrents insuffisamment renseignés par les journaux politiques, par les revues et par les journaux photographiques, dont l'appui néanmoins nous a été bien précieux, — et nous leur en exprimons ici encore une fois de plus notre extrême gratitude, — n'avaient pas cru qu'ils devaient se borner à l'envoi de trois épreuves différentes.

A ce sujet, nous avons reçu, en effet, plus de 400 lettres de demandes de renseignements. Nous avons répondu à toutes, mais nous ne pouvions naturellement informer ceux qui ne nous écrivaient pas et ceux-là, comme la plupart de ceux auxquels nous avons écrit, auraient assurément fait des envois plus importants s'ils avaient compris qu'ils

pouvaient concourir dans *toutes* les catégories à la fois et par autant de sujets qu'il leur conviendrait dans chaque catégorie, pourvu que chaque sujet fut représenté par trois épreuves ou trois clichés aussi semblables que possible.

Quoiqu'il en soit, nous le répétons, ce Concours a réuni des efforts dignes du plus réel intérêt et que l'on appréciera certainement quand on les verra exposés à la suite des opérations du jury d'admission et du jury d'attribution des récompenses.



Cette belle émulation fait bien augurer des envois qui représenteront, à l'Exposition Universelle de 1900, les travaux des amateurs français.

Nous ne savons pas comment la section de ces amateurs sera organisée. On y favorisera naturellement les plus belles exécutions photographiques et ce sera fort juste, mais nous serions heureux de voir admettre aussi, **dans une sous-section particulière d'instantanées, des épreuves où la perfection de l'exécution serait subordonnée à l'intérêt documentaire ou spécial du sujet.**

La Photographie n'a pas, en effet, pour principal objet de reproduire parfaitement ou artistiquement la nature; elle a surtout pour caractéristique de permettre des représentations fidèles de choses qu'on voit, mais qu'on ne pourrait représenter sans son secours parce que leur durée est trop fugitive non seulement pour permettre de les peindre ou de les dessiner mais même pour qu'on se les puisse bien graver dans la mémoire.

Ne viser, en pratiquant la photographie comme amateur, qu'un but artistique ou l'exécution de beaux clichés et de belles épreuves, c'est donc ne considérer qu'une des utilisations *accessaires* de la photographie, et l'Exposition Universelle de 1900 ne représenterait que fort incomplètement les amateurs photographes français si elle ne réunissait que les œuvres des "dilettantes" dans cette spécialité si vaste et si variée.

L. GASTINE

L'abondance des matières et des planches en phototypie hors texte contenues dans ce numéro, nous oblige de renvoyer au mois prochain la suite de notre Série de Vues stéréoscopiques hors texte. à détacher pour former COLLECTION STÉRÉOSCOPIQUE.

La Photographie Française commencera, dans un de ses plus prochains numéros, la publication d'une très curieuse étude d'après nature, illustrée de nombreuses photographies dont l'auteur est M. Alfred COLLARD. Cette étude, qui a pour titre **Les Biffins de la Butte aux Cailles**, initie aux mœurs peu connues des derniers chiffonniers de Paris. C'est un petit morceau d'histoire que le document photographique précise et dont toute la valeur s'accusera mieux avec le temps, car nous serions bien heureux de posséder aujourd'hui une pareille étude avec photographies, sur **La Cour des Miracles** par exemple, si elle avait pu jadis être photographiée.



Le Révélateur "Le Glycin"



Dans la *Science Illustrée*, M. F. Dillaye a publié sur le révélateur "Le Glycin" une intéressante étude dont nous extrayons les indications essentielles ci-après :

« J'ai déjà parlé à plusieurs reprises du révélateur le glycin, que l'on obtient en faisant réagir de l'acide chloro-acétique sur de l'amido-phénol et qui constitue un révélateur

énergique. Les premiers essais entrepris avec ce révélateur m'ayant donné d'excellents résultats, je l'avais mis de côté pour l'étudier plus à fond. Il me semblait, en effet, que sur la liste (aussi longue qu'une litanie) des révélateurs nouveaux, le glycin se présentait comme étant susceptible de rivaliser avec l'acide pyrogallique et le diamidophénol, qui sont, à mon avis, les deux meilleurs révélateurs que nous possédions. Il y a bien aussi le métol, mais il attaque si violemment la peau, qu'il produit à la longue des ulcérations.

Les études auxquelles j'ai soumis le glycin me confirment dans mon idée première. Il n'y a plus de doute pour moi, le glycin se classe à côté de l'acide pyrogallique et du diamidophénol par la sûreté du travail, la finesse et le brillant des phototypes négatifs, par sa très grande souplesse et par la transparence qu'il laisse aux grands noirs de l'épreuve négative.

Il convient également bien au développement rapide, *lent* ou normal. On peut l'utiliser aussi bien avec les plaques au gélatino-bromure d'argent qu'avec les plaques pour diapositives, qu'elles soient à base de gélatino-chlorure ou de collodio-chlorure et aussi avec les papiers au gélatino-bromure d'argent. Dans tous les cas, les résultats sont pour ainsi dire parfaits, et l'on a un révélateur unique servant à tous les genres de travaux. Par le fait qu'il développe suivant le désir, vivement, lentement ou normalement, on arrive à corriger avec lui toutes les erreurs de pose. Avec des écarts de 1 à 300, il est possible d'obtenir des phototypes négatifs irréprochables dans tous les cas, et même des phototypes négatifs suffisamment satisfaisants avec des écarts dans la pose de 1 à 500. Dans tous les cas, on obtient des images brillantes très finement fouillées, sans trace de voile nuisible et sans coloration de la gélatine. J'ai employé pour mes essais de nombreuses formules dont celles que j'ai déjà indiquées; toutes marchent dans des conditions favorables. Je crois cependant devoir signaler les dernières que j'ai empruntées à l'éminent savant viennois, M. von Häbl.

Elles offrent cette particularité: l'une, d'employer la solution de glycin à une concentration extrême, ce qui la rend pour ainsi dire d'une façon inaltérable presque absolue; l'autre, de ne faire usage que d'une solution unique. Pour avoir une solution inaltérable, on fait dissoudre, dans 50 centimètres cubes d'eau bouillante et ayant bouilli, 12 grammes 5 de sulfite de soude anhydre (ou 25 grammes de sulfite de soude cristallisé). Aussitôt après, vous dissolvez dans cette solution 10 grammes de glycin, puis, lorsque le révélateur est parfaitement dissous, vous ajoutez peu à peu, et en remuant avec un agitateur, 50 grammes de carbonate de potasse pur. Vous obtenez ainsi, après refroidissement, environ 75 centimètres cubes d'une bouillie légère, que nous nommerons G, se conservant indéfiniment et que vous



VUE D'HOSPENTAL (SUISSE)

Cliché de M. J. Demaria

pouvez employer dans les conditions suivantes, en ayant soin d'agiter fortement le flacon avant de s'en servir.

Bain normal Eau 90 cc. | Solution G. 6 —

A employer pour développer consécutivement 10 plaques 13x18.

Si la température de bain dépasse 25° C., ajouter 5 à 10 gouttes d'une solution de bromure de potassium à 10 0/0.

Bain rapide Eau 100 cc.
Solution G. 3 —
Solution de soude caustique 10 0/0 4 —

Additionner de bromure avec température de plus de 20° C.

Pour avoir des négatifs légers et très fouillés, ou quand il y a grand manque de pose, on réduit la solution G à 3 cc.

Si, au contraire, on désire des négatifs très intenses, ou s'il y a excès de pose, on prendra 5 cc. de la solution G.

Bain lent Eau 1000 cc. (1 litre). | Solution G 12 cc.

1° Si l'image apparaît entre 7 et 15 minutes, le temps de pose a été parfaitement correct et le phototype négatif sera complètement développé au bout d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure;

2° Si l'image apparaît avant 5 minutes, la plaque a été surexposée. On la retire alors du bain, puis, sans la rincer, on la met dans un second bain composé de :

Eau 100 cc.
Solution G. 4 —
Solution de bromure à 10 0/0 10 —

3° Enfin, si la plaque ne présente aucune trace d'image après 15 minutes d'immersion, c'est qu'il y a eu une forte sous-exposition. Si on la laissait dans le bain, elle s'y développerait parfaitement, mais en donnant un phototype négatif très heurté; pour obvier à cet inconvénient, on retire la plaque du bain et, sans la rincer, on la plonge dans :

Eau 100 cc.
Solution G. 2 —
Solution soude caustique à 100/0 4 —

En suivant cette méthode par bain lent, en cuvette verticale, et avec deux bains complémentaires de secours, on peut développer à coup sûr n'importe quelle plaque et mener assez rondement l'opération pour développer soixante à

quatre-vingts plaques dans l'espace de trois heures environ. La seconde formule de M. von Hübl est telle qu'elle évite l'adjonction de la soude caustique dans le bain normal. C'est celle que jusqu'ici j'ai employée de préférence, cherchant, pour éviter toute cause d'erreur, à ne faire usage que d'une solution unique. J'en suis parfaitement satisfait, qu'il s'agisse de bain normal, rapide ou lent. Le seul défaut que je lui reconnais est de ne pas présenter une inaltérabilité complète, lorsque le flacon qui la contient se trouve en vidange. Elle prend alors une teinte plus ou moins foncée de vin d'Espagne, mais l'action développatrice ne s'en fait pas moins, tout en présentant une petite diminution dans la rapidité. On obtient avec tous les modes de bain que l'on désire, soit en faisant varier la quantité d'eau, soit en faisant varier la quantité de solution réductrice qui se compose de :

Eau 75 cc. | Prussiate jaune de potasse 3 gr.
Sulfite de soude anhydre 12,5 gr. | Potasse caustique 20 —
Glycine 10 —



Cliché de M. J. Demaria

En mélangeant 2 à 6 centimètres cubes de cette solution à 100 centimètres cubes d'eau, on obtient un bain de développement propre à tous les cas en se basant sur ce principe que le négatif est d'autant plus intense, plus vigoureux que l'on a pris plus de solution réductrice. Le minimum (2 cc.) donne des phototypes extrêmement brillants, détaillés et légers, venant vite au tirage. Le maximum (6 cc.) donne des phototypes analogues, mais très intenses. Ils viennent aussi bien au tirage que les premiers, mais avec une exposition considérablement plus longue. En d'autres termes, si le glycin permet de grandes variations dans l'intensité du négatif, il lui garde, dans tous les cas, une excellente harmonie que l'intensité ne détruit pas, comme avec beaucoup d'autres révélateurs.

L'essentiel est de surveiller la température du bain, lorsqu'elle a dépassé 20° C.; dans ce cas, on ajoute du bromure de potassium; dans nos climats, nous n'avons guère à nous en préoccuper.



Lavage des Négatifs après fixage

On a déjà publié le résultat des travaux qui ont été faits pour déterminer la durée de lavage nécessaire à l'élimination complète de l'hyposulfite de soude. Il a été démontré que ce sel à la proportion de 1/20.000 ne peut avoir d'influence sur la couche de gélatine, tandis qu'une proportion de 1/16.000 provoque de fâcheuses conséquences.

Il se produit toujours des taches rouges sur les négatifs incomplètement lavés et soumis au renforcement au nitrate d'urane. Si ces taches ne se produisent pas, nous pouvons en conclure que l'hyposulfite n'est pas complètement éliminé.

Pour arriver à savoir à quel point de dilution l'hyposulfite cesse de produire des effets nuisibles, le professeur Janko immergea des plaques préalablement bien lavées dans un des bains d'hyposulfite de différentes teneurs, en les y laissant assez pour que la gélatine s'y imprègne complètement.

Une plaque ainsi traitée par une solution d'hyposulfite au dix millième donna, sous le réactif au nitrate d'urane, une coloration rouge bien prononcée. La coloration se montra plus faible sur une plaque imprégnée de solution au douze millième et au seize millième. La solution au vingt millième ne donna aucune coloration. On peut donc en conclure qu'une plaque assez lavée pour que sa dernière eau de lavage ne contienne qu'une partie d'hyposulfite pour vingt mille parties d'eau ne doit offrir aucun danger au point de vue de sa conservation.

Voici la règle que le professeur a tirée de ses expériences à ce sujet. Étant donné une proportion d'eau de lavage de 3 centimètres cubes pour chaque centimètre carré de surface de gélatine, la plaque étant disposée verticalement dans le bain de lavage, l'élimination sera suffisante si nous changeons trois fois l'eau à deux heures d'intervalle ou six fois à une demi-heure d'intervalle ou dix fois à cinq minutes d'intervalle.

(Extrait du *Bulletin du Photo-Club de Paris*)



Écran de glycérine pour projections

Tous ceux qui se servent d'électricité pour les projections savent que la chaleur de l'arc peut devenir dangereuse, tant pour le condensateur que pour le positif sur verre, surtout si la grande distance de la lanterne à l'écran oblige à employer des courants d'une certaine intensité. Le remède, la cuve à alun placée entre le condensateur et la projection, est universellement connu. Mais ce n'est que tout dernièrement qu'on a eu l'idée d'interposer entre l'arc et le condensateur une cuve pleine de glycérine pure, de façon à empêcher l'élévation de température du condensateur et de la projection. Voici un extrait du rapport des expériences faites à ce sujet à Blackburn : « Une cuve spécialement construite et remplie de glycérine a été placée non pas entre le condensateur et la projection, mais derrière le condensateur, devant l'arc même dont la radiation (2,000 bougies) n'a pas réussi à élever la température de la glycérine à plus de 80° centigrades, l'expérience ayant duré deux heures. De plus,



LE REPOS DOMINICAÏ. — INTÉRIEUR D'UNE FERME

Cliché fait avec un appareil "Photo-Sphère" de la Compagnie Française de Photographie



LE PONT DE RENNES-VOIX

Cliché fait avec un appareil "Photo-Sphère" de la Compagnie Française de Photographie

l'indice de réfraction de la glycérine permet le passage presque total des rayons lumineux. On ajoute que, pendant l'expérience, le condensateur et la projection sont restés simplement tièdes. On s'est aperçu depuis qu'il y avait quelque chose de contradictoire dans ces assertions. En effet, si la glycérine ne s'échauffe pas à plus de 80° centigrades, ceci tendrait à prouver qu'elle n'est d'aucune utilité comme absorbant, car toute absorption correspond à une élévation proportionnelle de température; de plus la chaleur spécifique de la glycérine dépasse seulement de moitié celle de l'eau; en d'autres termes, pour élever la température de la glycérine d'un seul degré, il faudra deux fois plus de calories que pour faire monter d'un seul degré la température d'une égale quantité d'eau. Le bain d'alun a l'inconvénient de s'échauffer beaucoup pendant les longues séances, et les parois de la cuve se couvrent de bulles d'air; quelquefois la solution est portée jusqu'à l'ébullition. Or le point d'ébullition de la glycérine est de 260° centigr. Ceci constituerait un avantage, mais il ne faut pas oublier que l'eau à la pression normale bout à 100° centigr., et qu'à cette température son pouvoir d'absorption est considérablement diminué.

(Bulletin du Photo-Club de Paris).



Chutes du Niagara

Si il est une beauté pittoresque hors de pair, ce sont certes les célèbres chutes du Niagara. Rien n'est plus grandiose ni plus imposant en ce genre, de l'avis universel et, du reste, leur réputation n'est plus à faire. J'en appelle à tous ceux à qui il a été donné de les contempler: peut-on voir rien de plus majestueux?... Le spectacle de cette masse d'eau qui se précipite avec fureur, produisant un bruit assourdissant, nous laisse une impression inoubliable.

Rappelons sommairement ce que sont au juste les chutes ou cataractes du Niagara. Le nom de Niagara appartient au fleuve long de quelques lieues qui unit les lacs Érié et Ontario. Il forme sur un certain point la frontière entre les États-Unis et le Canada, comme on va voir. Ce bout de fleuve, cette sorte de gigantesque canal naturel, est le déversoir des grands lacs, véritables mers intérieures, qui ont noms : Nipigon, supérieur, Michigan, Huron, Nipissing, Saint-Clair et Érié. Il s'écoule calme pendant quelque temps à la sortie de ce dernier, puis tout à coup il se précipite et ses flots roulent tumultueux, montant les uns sur les autres, se brisant entre eux, comme s'ils prenaient leur élan pour s'élancer et franchir l'obstacle d'un bond prodigieux. La chute est imminente et bientôt la masse d'eau s'effondre avec un vacarme terrible qui vous assourdit et s'entend au loin à plus de 25 kilomètres (il paraîtrait que l'on perçoit le bruit jusqu'à Toronto, à 75 kilomètres environ, quand le vent porte dans la direction sud-est).

Le volume d'eau est considérable puisqu'il est évalué à environ dix mille mètres cubes par seconde, c'est-à-dire vingt fois celui de la Seine à Paris, aux eaux moyennes. Nous n'osons vouloir décrire pareil spectacle, l'eau jaillit opaque (la couche n'a pas moins de sept mètres d'épaisseur en temps moyen) et prend des colorations d'un vert émeraude superbe quand on la voit de profil. Vue de face, la masse blanche écumante, savonneuse, emplit de ses élaboussures le cirque où elle se précipite, faisant jaillir une mousse impalpable, qui s'élève en nuages haut dans le ciel.

Souvent des arcs-en-ciel se forment, irrisant les eaux en cascades lumineuses; parfois aussi l'arc aux sept couleurs forme un gigantesque cerceau qui encadre la chute. Nous avons joui de ce spectacle éblouissant qui nous a arraché un cri d'admiration.

La chute est divisée en deux par une île verdoyante, l'île de la Chèvre (*Goat's Island*) rongée de toutes parts sous l'action incessante des eaux; aussi est-elle appelée à disparaître ou tout au moins à être désagrégée. Elle mesure environ un demi-kilomètre de long sur deux cent cinquante mètres de large. Toute boisée, elle offre une jolie promenade aux visiteurs, et ils sont nombreux, surtout pendant la belle saison. Un pont, sur lequel beaucoup ne passent qu'en tremblant, la relie par un îlot intermédiaire à la rive américaine.

Le côté le plus étroit, la chute américaine, mesure 343 mètres, tandis que la chute cana-

dienne en fer à cheval en compte 650, ce qui donne au total environ un kilomètre...., belle nappe d'eau, comme on peut le concevoir.

Le spectacle de la chute est beau de partout, soit qu'on le contemple du haut, soit qu'on en embrasse l'ensemble d'un peu plus loin, soit qu'on s'approche du gouffre en bateau (des petits vapeurs où l'on peut se faire tremper à l'aise sont affectés à ce service) soit enfin que l'on veuille passer sous la cascade, tout comme au Bois de Boulogne ou ailleurs! Mais si l'excursion n'est pas sans danger, elle en a fait reculer plus d'un au premier aspect qui n'a rien de rassurant. C'est ce que l'on appelle la « Caverne des Vents » (*Cave of the Winds*). On descend par un escalier au pied de la chute à l'extrémité de l'île, après avoir eu soin de se mettre en costume de bain, après quoi on franchit de légères passerelles volantes jetées entre des blocs de rocs, et la douche commence, comme on peut s'en rendre compte d'après la photographie. On arrive ainsi au pied de la nappe d'eau, sous laquelle on se glisse grâce à une petite interruption produite par la présence d'un rocher qui la sépare. C'est là que le spectacle est tout à fait extraordinaire et terrifiant. On est littéralement dans l'eau, qui ruisselle partout, tombe, bondit, rejaillit, déplaçant un volume d'air qui suffoque, étourdit; on est aveuglé, abasourdi, et l'on respire difficilement. Aussi on ne peut rester longtemps dans cette situation critique et le passage ne dure heureusement que quelques minutes qui paraissent bien longues. Le sol rocheux est glissant et le moindre faux pas pourrait être funeste; aussi on n'est pas fâché d'être sorti. Il est vrai qu'à la sortie, on vous délivre un beau certificat (témoignage de votre hardiesse).... coût : *one dollar* ou cinq francs. C'est bien américain!

Au delà de la chute, le Niagara coule entre de hautes parois de roches, sorte de gorge profonde d'une cinquantaine de mètres (hauteur de la cataracte) et ce, pendant une douzaine de kilomètres, avec une pente de trente mètres. Ce canal naturel, de près de trois cents mètres au début, se rétrécit par endroits au point de n'avoir plus qu'à peine une centaine de mètres de largeur. L'eau bouillonne et forme de terribles rapides que quelques audacieux ont essayé de traverser; certains comme le célèbre nageur, le capitaine Anglais Weber, y ont trouvé la mort. Un américain s'y est parait-il aventuré dans un tonneau que l'on nous a montré: singulier procédé!

Deux ponts franchissent la gorge, l'un non loin de la chute à 57 mètres au-dessus de l'eau (pont suspendu de 350 mètres de longueur) et l'autre à environ trois kilomètres, n'ayant plus que 238 mètres, mais à 74 mètres d'élévation. Ce dernier est à deux tabliers superposés (l'un servant au passage du chemin de fer).

Au point de vue de la chute à proprement parler, il ressort une curieuse observation, c'est que l'eau en se précipitant ronge les couches schisteuses sur lesquelles repose le lit calcaire du fleuve, et les roches s'écrasant forment des débris qui obstruent son lit. La cataracte recule du côté du lac Erié de la sorte, et, si l'on suppose que jadis elle était à onze kilomètres en avant (c'est-à-dire il y a cent siècles) dans trente mille ans le Niagara aura rejoint le lac Erié!!

Mais, trêve de considérations et de réflexions qui ne seraient pas à leur place....

Le site attire naturellement d'innombrables touristes chaque année et même chaque hiver (car le spectacle au moment où tout est gelé a bien son cachet); aussi des hôtels et magasins de toutes sortes se sont élevés à l'entour, sans parler des propriétés privées; c'est une véritable ville.

On a cherché depuis longtemps à utiliser cette incomparable force motrice (dont la puissance se compte par milliers de milliers de chevaux) et on a construit un canal souterrain grâce auquel on a pu installer des machines suffisantes pour éclairer la ville de Buffalo, distante d'une dizaine de lieues.

Voilà en résumé ce que sont les fameuses chutes du Niagara.

EUGÈNE GALLOIS

Après notre nouvelle : **Romanichels et Gitanas**, nous publierons une très captivante fantaisie dont l'extrême saveur sera certainement appréciée par nos lecteurs, car, spécialement faite pour **La Photographie Française** et illustrée par **Camille Herblain**, notre nouveau collaborateur, elle emprunte à cette unité d'exécution un caractère de nouveauté tout à fait spécial.



NIAGARA (D'EGRIE), MAP 1904

C. H. DAVIS

NIAGARA. - VUE GÉNÉRALE PRISE DE PROSPECT POINT

COMMUNIQUÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS



1879, G. COSSON, Imp. Poir.

NIAGARA. - LA GRANDE CHUTE DU FER A CHEVAL

C. H. DAVIS

COMMUNIQUE PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS



EVÈNE & COMPANY, INC. NEW YORK

C. H. DAVIS

NIAGARA. - LES CHUTES AMÉRICAINES DE L'ÎLE DE LA LUNE

COMMUNIQUÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Romanichels et Gitanas

par DÉTECTIVE

(Suite) (1)



Rus de plus banal que cette triple arrestation ; les rares passants de la rue n'y prêtaient eux-mêmes aucune attention et l'inspecteur, moins que tout autre, y aurait pris garde s'il n'avait pas reconnu au passage, dans l'un de ces jeunes vaurions, un gaillard qu'il avait fort bien dévisagé l'avant-veille sur la façade d'une baraque de lutteurs où il semblait préposé au battage de la grosse caisse et des cymbales.

— Tiens ! se dit-il, voilà mon cymbalier de l'autre jour ; je trouvais sa physionomie louche... il paraît que je ne me trompais pas... Décidément, il est positif qu'un vilain élément se mêle chaque jour davantage aux bons vieux forains classiques d'autrefois... Mais ce n'est pas le moment de philosopher ; allons graviter un peu dans les parages de la famille Liévin.

Le public ne se portait guère du côté des roulettes où les acrobates dont il s'agit avaient établi leurs chevalets.

Signoret vit dès l'abord qu'il pouvait tirer parti de cet isolement. Il s'approcha brusquement des forains et leur fit, sans dire un seul mot, une mimique très rapide et tout à fait intelligible, à laquelle ils ne comprirent naturellement absolument rien.

Le détective n'avait pas, du reste, l'intention de faire comprendre.

Feignant de croire qu'on avait deviné ce qu'il avait prétendu exprimer par ses gestes, il redoubla d'exubérance dans ses mouvements et se mit à retirer précipitamment son chapeau, son veston et jusqu'à son gilet, tout en décrivant à grands pas des cercles de plus en plus étendus.

D'abord, presque stupéfaits, les forains croyaient avoir à faire à un fou ou à un mauvais plaisant. Mais quand ils virent apparaître sous les vêtements du détective un costume de clown, ils devinèrent ou crurent deviner que ce « confrère », muet sans doute, leur avait offert ses services pour faire une « parade » et qu'il commençait à l'exécuter.

Leur première intention, — charitable, — fut de détromper ce collègue.

Mais Signoret, déambulant toujours avec plus de rapidité, courait presque tout en continuant à se dépouiller des diverses parties de son habillement civil.

Il faisait mine de ne rien entendre et de ne pas voir les signes des Liévin.

— Décidément, il est aussi sourd que muet dit avec un geste de découragement la jeune fille des vieux forains.

Cependant, tout à fait intriguée par cette scène cocasse, une assez élégante bicycliste venait de s'arrêter, sautant à terre pour voir



Cliché de R. A. Heis

ce qui allait se passer, et d'autres personnes, intriguées comme elle, s'arrêtant aussi commençaient à former un petit noyau de curieux.

— Bah ! laissons-le faire, dit le père Liévin, nous verrons bien.

Ce qu'on vit valait la peine d'être vu.

Après avoir rassemblé, pour commencer

(1) Voir les numéros 5, 7, 8, 9, 10 et 11 des 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1895.

une foule réellement compacte, le clown muet sortit de ses poches une petite glace, du blanc, du noir, du rouge, du vert et se grima devant le public d'une si comique manière, avec des mines si burlesques qu'on en riait aux larmes.

Sur l'extrémité de l'avenue, moins fréquentée, que cet énorme rassemblement avait fait déserte tout autour de lui, deux gendarmes qui passaient, en retour de service,



Cliché de W. A. Dado

s'arrêtèrent eux-mêmes, surpris, puis captivés pour prendre leur part de cette bienfaisante hilarité.

Une heure durant, Signoret accomplit enfin, à la manière des clowns britanniques, tant d'amusantes facéties, entrecoupées d'exercices d'adresse, de souplesse et de force, alternant avec les propres « numéros des forains » et des quêtes habilement pratiquées que la famille Liévin avait reçu pendant cette heure là plus de gros et de petits sous qu'en une journée entière.

La « représentation » finie, le détective demanda par gestes, forts clairs cette fois, à pénétrer dans la roulotte des forains, ce qui lui fut accordé avec un empressement de fort bon augure.

Quelques instants plus tard, tout le monde étant réuni autour d'une petite table où la recette allait être comptée, Signoret recouvra soudain la parole, étonnant ainsi, une fois encore, ses hôtes obligés.

— Je vous demande pardon, dit-il, de m'être introduit comme ça dans votre programme, mais j'arrive de la province où j'ai

fait une tournée si mauvaise !... Je suis sans le sou !... Je suis seul... et je n'ai mangé qu'hier au soir deux sous de pain.

« J'ai tous mes papiers sur moi, je vais vous les montrer... la recette n'a pas été mauvaise... et comme j'y suis, n'est-ce pas, pour quelque chose, si vous voulez, nous pourrions continuer ensemble pendant quelques jours ; le temps seulement de me refaire et de trouver à me placer n'importe où... vous me donnerez ce que vous voudrez ; pourvu que ce soit le vivre et le couvert, je n'en demande pas davantage ! »

Un quart d'heure plus tard, le clown comique était « de la troupe » et dévorait avec un appétit bien simulé le lunch improvisé que les forains s'empresaient de lui servir.



Introduit de cette façon au cœur de la place pour en mieux surprendre les secrets, l'inspecteur pensait ne point tarder à savoir s'il y avait quelque rapport entre la ravissante fillette dont il s'était fait le commensal et Lord Faraday.

La précipitation des événements de ce mystère le lui apprit plus tôt qu'il ne l'espérait.

Le surlendemain, un vendredi, le vieux père Liévin lui déclara dès le matin que la troupe chômerait ce jour-là pour aller au-devant d'un de ses membres absent, revenant de voyage avec un important matériel.

— C'est l'opéra de la pelote, dit-il, qui rapporte de Londres une cargaison de « trucs » fameux ! Avec ça, nous allons monter avec l'autome une baraque pas ordinaire... Vous avez « de la blague », vous parlez mieux que nous, vous... si vous voulez rester, vous nous ferez la parade et le boniment... on vous donnera sept francs par jour pour commencer...

— Ça m'va.

Dès le matin, laissant aux roulettes les femmes et la fillette, le personnel mâle de la minuscule « troupe Liévin » prit ainsi le chemin de la porte d'Asnières et de Levallois.

— Comme vous me disiez que le collègue arrive de Londres, je croyais que nous allions tout bonnement à la gare Saint-Lazare, fit observer l'inspecteur.

— N' vous impatientez pas, mon garçon, répondit le vieux forain, tout chemin « va-t-à Rome », comme on dit, et si l'on va chercher le copain hors Paris, c'est qu'on a ses raisons pour ça.

On se hâtait, mais le vieux Liévin ne marchait pas très vite et quand on arriva enfin au but, la première halte du chemin de fer au delà de Levallois, le personnage attendu avait déjà débarqué et fait charger tout un volumineux bagage sur un camion et dans une petite voiture à bras, au-dessus de laquelle il était déjà juché lui-même, étonnant avec son costume négligé et son chapeau « haut de forme » trois ou quatre gamins de la localité.

En dépit de sa perspicacité, Signoret fut incapable de déterminer tout d'abord la nature de ce personnage. Ce pouvait être un simple forain, un peu plus étrange que tous



Cliché de M. A. Dels.

Mais la surprise de Signoret redoubla quand, au lieu de se diriger par le plus court vers le champ de foire de Neuilly, on prit à travers Paris le chemin du centre de la capitale.

L'inspecteur n'osait interroger, car les forains, peu loquaces, n'échangeaient aucune parole.

Non sans étonner les badauds, la petite caravane traversa la place de l'Opéra, prit l'Avenue de ce nom, puis franchit l'un des guichets de la cour du Carrousel pour la traverser et s'engager enfin sur le pont des Saints-Pères.

On arrivait presque à l'extrémité de celui-ci quand, tout à coup, le voyageur, assis sur les caisses du camion à côté de l'inspecteur et du vieux père Liévin, étreignit brusquement le bras de ce dernier pour attirer son attention en lui désignant avec l'autre main un curieux groupe de trois vauriens endormis sur le quai, pêle-mêle, dans un trou qu'ils avaient pratiqué au milieu d'un énorme amas de graviers déchargés.

Il fallait être juché sur une voiture, comme les forains, pour découvrir du haut du pont ces trois drôles, fort bien dissimulés ainsi dans leur dortoir caillouteux.

Mieux que personne, l'inspecteur reconnaissait en ces trois dormeurs de parfaits échantillons des rôdeurs parisiens qui infectent la capitale.

Un d'eux surtout, qu'on voyait en raccourci, presque de face, ne lui semblait même pas inconnu...

Mais tandis qu'il les considérait, le voya-



Cliché de M. A. Dels.

les autres... et ce pouvait être aussi le très aristocratique insulaire tant cherché... mais, en ce dernier cas, l'inspecteur indécis constatait que le Lord jouait merveilleusement son rôle, puisqu'il possédait l'adaptation jusqu'à n'avoir aucun accent étranger.

A peine arrivé, Ton se remit en route, le camion devant et la voiture à bras derrière avec une remorque, les forains se relayant pour la conduire,

geur, se départissant de son calme, sautait à bas du camion en marche et courait à toutes jambes vers l'escalier du quai.

A tout hasard, Signoret crut bien faire en l'imitant et se mit en devoir de le rejoindre.

Le quai n'était pas trop encombré de passants, l'étranger courait bien et semblait devoir arriver en un instant à l'escalier de descente sur la berge; il l'aurait atteint fort vite, en effet, si le gardien de la paix préposé à la station de voitures alignées sur le quai ne s'était avisé de lui barrer tout à coup le passage et de le saisir au collet.

Le forain, furieux, essaya de se dégager, mais l'agent tenait bon et convaincu de la légitimité de son arrestation par cette résistance, il n'aurait pas lâché son prisonnier si l'inspecteur n'avait pu glisser rapidement à l'oreille de ce fonctionnaire quelques mots en se faisant reconnaître.

Relâché avant qu'un très gros rassemblement se fut formé, le voyageur reprit sa course, mais déjà sur l'escalier de la berge, il ralentissait le pas.

Au bord de l'eau, il regarda autour de lui à plusieurs reprises pour voir si les curieux n'allaient pas le suivre; et ce ne fut que quand toute inquiétude à cet égard se trouva écartée de son esprit qu'il se décida, en appelant Signoret d'un geste, à escalader le tas de graviers pour aller surprendre les rôdeurs endormis.

L'inspecteur fit un détour pour couper la retraite à ces vauriens, mais quand il arriva, en même temps que son collègue, au trou dont les drôles avaient fait leur lit, ils avaient complètement disparu.

Trois jours après cette singulière aventure, Signoret n'avait encore rien appris de positif sur la véritable personnalité du forain revenu de Londres, mais si tout le monde l'appelait simplement Guillaume et paraissait le croire français, lui, il ne doutait plus de son origine étrangère et de l'existence d'un autre nom sous ce prénom français... ou francisé. —

En outre, ce Guillaume était évidemment le père de la mignonne fillette; il était impossible d'en douter.

Ce dimanche-là avait été une bonne journée pour la petite troupe Liévin. La soirée, encore très claire, promettait avec son beau temps une recette non moins belle après le dîner.

La dernière représentation venait de s'achever et tout le monde des roulottes était encore « sur le pont » lorsque la jeune fille Liévin, mêlée à un reste de foule sur le devant de la nouvelle baraque apportée de Londres, poussa un cri.

Un jeune vaurien qui se dissimulait parmi les derniers curieux venait de lui dérober dans sa poche une petite bourse contenant quelques piécettes de menue monnaie.

En quelques secondes, la rumeur des promeneurs, que la désignation fort nette de la danseuse ameutait, fit surgir trois agents et un brigadier.

L'un d'eux se saisit du voleur presque pris sur le fait et le dirigeait déjà vers le poste lorsque le brigadier, faisant un quart de tour, se mit à emboîter le pas d'une sorte de pierreuse louche qui filait en sourdine en fourrant dans sa poche le porte-monnaie volé que le drôle venait subrepticement de lui passer.

(La fin prochainement.)



RECETTES & PROCÉDÉS

Tirage d'un négatif brisé

Sandaraque	12 gr.
Mastic en larmes	12
Ether	200
Benzine	100

Mode d'emploi. — Placer les morceaux du cliché brisé, gélatine en dessous, sur une feuille de verre d'une dimension supérieure à celle du cliché; passer, sur les bords des fragments légèrement chauffés, un peu de baume de Canada chaud et les réunir par une forte pression. Enlever l'excès de baume et recouvrir le cliché d'un verre de même dimension, enduit du vernis ci-dessus. Enlever la feuille de verre support et l'excès de baume qui se trouve sur la couche de gélatine, et border.

Observations. — Un cliché ainsi réparé est tiré dans un châssis à ressorts doux, placé dans le fond d'une boîte de 0 m. 30 de profondeur environ, à la lumière diffuse.

P. DE C.

(Bulletin de la Société Française de Photographie)
D'après l'Avenir Photographique.



Épreuves sur papier du Japon

Il a été jusqu'ici fait peu d'épreuves de ce genre, cependant les résultats obtenus semblent être très intéressants. Le choix du papier employé a une assez grande importance. Les marques *Usago* et *Gaupé* se prêtent bien aux usages photographiques. Il faut recouvrir le papier de la préparation suivante :

Eau	480
Gélatine	24
Chlorure d'ammonium	5
Solution alcoolique à 10 p.c. de sandaraque	120 cc.

La gélatine est dissoute dans l'eau chaude, on ajoute lentement le chlorure d'ammonium et on incorpore la solution de sandaraque en agitant constamment. Le papier peut alors être sensibilisé au sel d'argent. Pour cela, on sensibilise dans un bain d'azotate d'Ag. 20 gr. dans 100 gr. d'eau auxquels on ajoute de l'ammoniaque jusqu'à solution du précipité formé.

L. L.

(Extrait de *Photographisches Rundschau*,
par *Le Nord Photographique*).

Orthochromatisme

Formule pour rendre les plaques sensibles aux rayons verts :

Eau	1000
Eosine jaune (ortho B)	5 cc.
Alcool à 90°	100 »
Ammoniaque	10 »

Plonger la plaque dans cette solution pendant 5 minutes, puis sécher à l'obscurité.



Plaques pour diapositives

Faire fondre 50 grammes de gélatine de Coignet dans 60 cc. d'eau ordinaire (on fait d'abord gonfler cette quantité de gélatine dans l'eau froide ou tiède, puis on fait dissoudre à chaud sans atteindre le point d'ébullition).

Filter la dissolution à travers du coton hydrophile, puis l'étendre sur une glace chauffée, en s'aidant d'une baguette de verre :

10 grammes de gélatine suffisent pour couvrir une douzaine de plaques 13 × 18.

Séchées, les plaques se conservent indéfiniment.

Sensibilisation. — Placer la plaque 3 ou 4 minutes dans une solution à 2 0/0 de chlorure d'ammonium, puis la rincer à plusieurs reprises dans des eaux renouvelées.

Après séchage, placer encore les plaques à l'abri de la lumière blanche, dans une solution de 10 à 13 pour 100 d'azotate d'argent pendant deux minutes. Rincer encore la plaque trois ou quatre fois et sécher à l'obscurité.

(D'après M. Bogoronsky. *Bulletin belge*).



Renforceur : solution unique

Préparer les trois solutions suivantes :

A. Eau	250
Bichlorure de mercure	12
B. Eau	250
Iodure de potassium	18
C. Eau	250
Hyposulfite de soude	24

Verser la solution A dans la solution B, (l'ensemble devient rouge); puis le tout dans la solution C (l'ensemble redevient clair). Plonger le cliché dans le bain formé des trois solutions jusqu'à renforcement et laver ensuite abondamment.

(D'après le Bulletin de l'Association des amateurs photographes de Dijon.)

**Renforcement
sans bichlorure de mercure**

Solution n° 1 :

Eau	300 cc.
Acide pyrogallique	4 gr.
Acide citrique	10 —

Solution n° 2 :

Nitrate d'argent	20 gr.
Eau	300 cc.

Couvrir la plaque, dans une cuvette, de la solution n° 1 et ajouter quelques gouttes de la solution n° 2.

L'action de ce renforçateur est lente, mais certaine, à ce qu'affirme l'auteur dans l'*Anthony's Photographic Bulletin*. — Les plaques doivent être soigneusement lavées *avant et après* l'opération du renforcement.



Une Traversée

par E. GALLOIS

(dessins et photographies de l'auteur) (Suite) (1)

Nous voici arrivés à l'arrière où sont les cabines du commandant et celles dites « de luxe » réservées aux personnages importants ou aux personnes qui y mettent le prix. L'escalier qui descend au salon, salle à manger et cabines, est plus ou moins luxueux, suivant que le bateau est plus ou moins moderne de construction. C'est ainsi que certains paquebots comportent des bibliothèques et salon de musique sur le pont, mais ce n'est pas mon intention de faire ici une étude technique de construction navale et d'aménagements spéciaux. C'est également sous la tente, à l'arrière, que l'on se groupe de préférence, c'est là aussi qu'un aimable commandant fait monter le piano dans les belles traversées, pour faciliter au besoin quelque sauterie. Une des occupations de la journée, c'est la constatation du chemin parcouru ou plutôt de la distance franchie; aussi il faut voir les passagers se presser devant la carte marine, où l'officier, chargé de relever le point à midi, va venir afficher le nombre de milles franchis depuis la veille, et indiquer la position en longitude et latitude. Des paris s'engagent souvent: on fait des poules et l'on discute, voilà matière à conversation.

Enfin, quelques solitaires, rêveuses ou rêveurs, vont parfois se jucher sur l'arrière au-dessus de l'hélice, près du gouvernail de fortune. C'est de là que l'on peut se rendre compte de la vitesse du bateau en voyant fuir l'eau dans le sillage qu'il trace sur la plaine liquide.

Mais l'hélice, qui peut donner plus de soixante-dix tours à la minute, pousse le paquebot à une vitesse d'un train de chemin de fer et on découvre à bâbord, dans le lointain, les hauts sommets des montagnes crétoises. La nuit est venue, et dans le firmament brillent, étincelantes, les innombrables étoiles; un feu luit à l'horizon... c'est le phare de Gallo, rocher placé en sentinelle avancée au sud de l'île.

Port Saïd, Canal de Suez

Encore une journée de navigation et, au réveil, on devine que l'on approche de terre; des oiseaux escortent le bateau et viennent saluer le voyageur. A l'horizon apparaît une bande jaune émergeant à peine de l'eau, c'est la terre d'Égypte, le Delta du Nil. On se prépare alors à l'escale de Port-Saïd, dont le phare se montre bientôt au loin, et peu après le navire stoppe pour prendre le pilote venu à sa rencontre sur un petit vapeur. La silhouette de la ville est peu intéressante sur cette côte plate: on double une singulière balise portant un feu et on passe en dedans du môle qui forme l'entrée du canal pour aller s'amarrer au « corps mort » de la compagnie, à quelques mètres du quai. Autour de soi, des bateaux de diverses nations sortent du canal ou attendent leur tour pour passer. Quelques heures d'arrêt suffiront pour faire le charbon, après quoi nous nous engagerons dans le canal de Suez. A la première escale, tout le monde n'est pas fâché de descendre à terre et d'aller se dégourdir les jambes. Les embarcations se pressent à l'échelle et on a vite sauté dedans; en trois coups de rame, on accoste. Le soleil est chaud et déjà nombre de passagers ont arboré leur casque colonial.

La ville n'offre rien d'intéressant avec ses maisons à galeries extérieures de bois et ses terrasses de café à l'euro-péenne. Elle renferme une population cosmopolite et interlope, d'une

(1) Voir les nos 9 et 10, des 1^{er} Octobre et 1^{er} Novembre 1898.

vingtaine de mille âmes, dont on se fait difficilement une idée; aussi gare au portemonnaie! Dans n'importe quel magasin, vous serez plus ou moins volé, mais ce sera bien pire si vous vous aventurez dans ces cafés où sont installés des jeux. Dans les rues, des marchands de toutes sortes vous racolleront, et les boutiquiers sortiront de leurs échoppes pour vous faire des offres et vous attirer. Rentré à bord, on est dans la noire poussière du charbon embarqué, qui, malgré les précautions, pénètre partout; aussi le bateau a-t-il besoin d'un sérieux nettoyage.

Cette importante opération du charbon s'effectue à dos d'homme et offre un tableau des plus curieux. Le noir combustible est embarqué sur des chalands qui accostent les flancs du bateau et est escorté par des hordes d'indigènes; et il faut voir alors ces démons se précipiter comme à l'assaut avec leurs sacs sur le dos; ils vont, ils viennent, se bousculent en criant. Le soir, l'aspect devient plus pittoresque quand la scène est éclairée par les sinistres lueurs des torches!

En entrant dans le canal on passe devant le nouveau et magnifique palais de la Compagnie, aux dômes scintillant des mille couleurs de leurs tuiles vernissées; derrière s'étendent les ateliers et dans un bassin se pressent chaloupes à vapeur, chalands, dragues, tout le matériel en un mot de cette gigantesque entreprise. Le canal est tracé d'abord dans le lac Mezzaleh, puis on traverse le désert. L'aspect du canal, avec ses rives qui semblent manger le flot formé par le bateau qui a cependant ralenti son allure à six milles à l'heure, est fort monotone... De distance en distance, une drague entretient la profondeur. Sur le côté jus-

qu'à Ismailia un petit chemin de fer a été installé, longeant la grande voie maritime, qui est indiquée par des balises et des bouées au travers des lacs Ballah et Timsah. A la station d'Ismailia on aperçoit dans la verdure le chalet du Vice-Roi et la villa qui évoque le souvenir des fêtes splendides de l'inauguration du canal, dont l'éclat était rehaussé par la présence de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie. Car enfin on ne peut se défendre d'une certaine fierté en songeant que c'est là l'œuvre d'un Français qui a su vaincre



STATION SUR LE CANAL.

toutes les difficultés et résistances, mais qui, hélas, devait (revers des choses d'ici-bas) échouer si piteusement dans une autre tentative, qui laissera un triste souvenir pour notre époque.

La tranchée est plus ou moins profonde et atteint parfois une dizaine de mètres au moins, aussi a-t-on fait des essais de plantations pour retenir le sable. Mais la nuit est venue avec



PORT-SAÏD. — ENTRÉE DU CANAL DE SUËZ.

ses épaisses ténèbres, après un de ces couchers de soleil merveilleux, comme ceux dont on peut jouir sur la vieille terre des Pharaons et c'est alors au puissant réflecteur, dont on vient de vous gratifier, à jouer son rôle et à vous montrer la route, qu'il fouille au loin de son puissant rayon lumineux. On marche avec prudence pour ne pas s'échouer, comme cela arrive trop souvent.

De distance en distance, un feu rouge apparaît, c'est une station, entourée de la maigre végétation d'un jardinet. Des garages sont établis pour permettre aux navires de se croiser plus facilement. Dans les lacs Amers, le bateau peut prendre une marche plus accélérée pour atteindre Suez qui se détache au loin sur les montagnes formant le cadre de sa rade.

(La suite à un prochain numéro)



Les Nouveautés Photographiques

Un succès de l'Industrie française

Note sur les papiers barytés spéciaux pour gélatino-citrate d'argent, celloïdine, etc.

En janvier 1897, M. Perron présentait à la Société française de photographie ainsi qu'à la Chambre Syndicale son papier au citrate d'argent préparé sur un papier préalablement baryté à son usine et sous sa direction.

Depuis cette époque divers perfectionnements ont été apportés dans la préparation de cette couche de baryte et la Maison Perron se présente aujourd'hui la première en France comme producteur de papier baryté pour l'usage photographique.

Quelques détails sur la qualité de ce produit et sur les difficultés de sa préparation intéresseront certainement nos lecteurs.

Qu'il nous soit permis d'indiquer que ce n'est pas un mince honneur pour M. Perron d'avoir démontré le premier qu'il était possible de nous affranchir du joug industriel de l'Allemagne qui a jusqu'à présent monopolisé ce produit.

De nombreuses tentatives avaient déjà été faites dans ce but, mais soit manque de science, de persévérance ou par toute autre cause ces tentatives ont échoué; il est juste de reconnaître que les difficultés que l'on rencontre dans la création de cette industrie ne sont pas facilement surmontables.

Dans cette question, il n'y a pas qu'une solution à envisager, mais un ensemble de problèmes qui, du plus petit au plus grand, ont tous leur importance et dont aucun ne doit être négligé. Pour arriver au but, il fallait un esprit sachant allier la science acquise à l'observation minutieuse, la persévérance à une judicieuse souplesse.

Les principales difficultés que l'on rencontre et que M. Perron a su vaincre sans conteste, sont d'ordre tout différent. Ces difficultés peuvent être réduites à quatre.

1° Préparation de l'émulsion barytique; 2° Uniformité de la couche; 3° Glaçage de la couche; 4° Résistance des couleurs employées aux rayons lumineux.

La préparation de l'émulsion et le choix des couleurs sont certainement la pierre d'achoppement de cette fabrication, car l'uniformité de la couche et son glaçage dépendent surtout des machines employées, mais encore ici faut-il pour atteindre le but désiré, une attention toute particulière au réglage et à la conduite de ces machines. L'émulsion barytique préparée par M. Perron possède toutes les qualités requises: elle couvre bien, elle est d'une homogénéité parfaite, elle adhère fortement au papier, elle est insoluble dans les différents bains auxquels le papier doit être soumis, elle donne à celui-ci de la consistance, tout en lui conservant une grande souplesse, enfin elle ne renferme aucune solution nuisible à la conservation ultérieure des épreuves obtenues sur le papier émulsionné.

A tous ces points de vue, le papier qui a été présenté à la Chambre syndicale peut supporter victorieusement la comparaison avec l'une quelconque des marques étrangères la plus estimée.

Le choix des matières pour produire les colorations rose, mauve, rose bleuté ou mauve bleuâtre est peut-être la difficulté capitale, étant donné que ces couleurs doivent avoir une très grande résistance aux rayons lumineux.

A cet égard encore, la préparation Perron peut supporter toute comparaison.

Il résulte d'une expérience personnelle et qu'il est facile de reprendre qu'un échantillon de ce papier a pu, sans changer de nuance d'une façon appréciable, supporter quatre heures durant au mois d'Août les rayons solaires directs de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, heures pendant lesquelles la lumière solaire atteint son maximum de puissance destructive des couleurs.

L'expérience était faite concurremment avec des échantillons de provenance différente. La nuance d'un seul en dehors du papier Perron résista à peu près complètement, mais la différence était néanmoins en faveur du papier Perron; les autres étaient complètement décolorés.

LOUIS GULLIN
Licencié ès-sciences physiques.



Nouvel obturateur photographique, système Otto Lund, breveté S. G. D. G.

Cet obturateur ouvre et ferme au centre de l'objectif à très peu de distance du diaphragme. Sa rapidité varie depuis la pose prolongée jusqu'à 1/1200 de seconde environ. Malgré cette vitesse, l'instrument ne produit aucun choc ou ébranlement, grâce à la légèreté, l'équilibre et la symétrie des pièces en mouvement.

Entre la pose et l'instantané, il donne la pose graduée : 1, 1/2 et 1/4 de seconde sans réglage particulier.

La monture spéciale de l'objectif d'une seule pièce et la boîte absolument rigide assurent le centrage parfait des lentilles et maintiennent la distance rigoureusement, premières conditions d'un bon instrument. Cet obturateur convient à tous les genres d'objectifs et est spécialement recommandable pour les objectifs modernes, anastigmats, etc., avec leurs lentilles si rapprochées et si délicates.

L'instrument est d'une construction très soignée, solide, d'un aspect élégant, léger et peu volumineux, très simple et facile à manier.

Se vissant sur la rondelle de la planchette même de l'objectif, il s'adapte à toutes les

chambres. Il est muni de diaphragme Iris, à double détente, pneumatique et à main. La mise au point se fait indifféremment à toutes les vitesses.

Voici quel est son fonctionnement :

Pour armer, pousser la gâchette A jusqu'au bout de sa fente et laisser retourner.

Pour la mise au point armer à moitié.

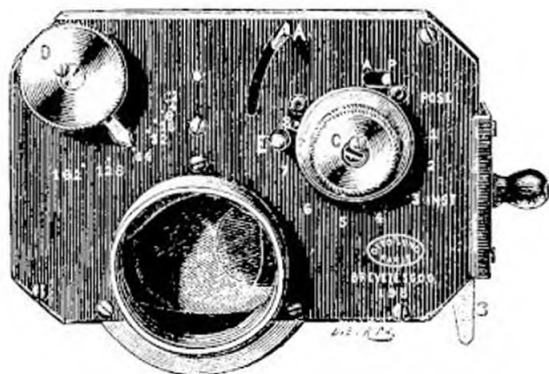
Pour déclencher presser sur la poire ou sur la petite gâchette B.

Régler la vitesse en tournant le bouton C jusqu'à ce que l'index se trouve en face du

chiffre indiquant la vitesse désirée. Pour revenir d'une grande vitesse à une plus petite, autrement dit d'un chiffre fort à un chiffre faible appuyer sur le bouton E et ramener le bouton C à la position voulue.

Pour la pose, placer l'index en face de POSE, armer et presser sur la détente. L'obturateur s'ouvre brusquement et reste ouvert jusqu'à un nouveau déclenchement.

En pressant sur la détente sans lâcher, on obtient la pose graduée : au premier cran (pose) 1 seconde, au n° 1, 1/2 et au n° 2, 1/4 de seconde.



Au n° 3 commence l'instantané par 1/15 à 1/20 et la rapidité augmente jusqu'à 1/200 de seconde.

Le diaphragme est commandé par le bouton à aiguille D suivant les mêmes indications que l'original. Dans l'obturateur stéréoscopique les deux diaphragmes sont commandés par le même bouton.

Pour l'adaptation, il est nécessaire de disposer de l'objectif avec tous ses diaphragmes et de la rondelle de planchette. La monture originale est toujours rendue intacte.

L'instrument se construit en 5 grandeurs dont la classification et les prix sont calculés d'après le diamètre du premier diaphragme. Il s'arme sans découvrir la plaque.

Indépendamment de ses autres avantages, il est évident que l'obturateur Otto Lund avec ses poses graduées peut rendre autant de services à l'amateur qu'à un photographe professionnel et qu'il sera très apprécié par tous ceux qui en feront l'essai.



Péri-Jumelle Irumberry. — M. Carette, constructeur.

Les appareils photographiques auxquels on a donné le nom de *Jumelle* sont certainement les plus pratiques qui aient jamais été créés.

Dans la Péri-Jumelle, on s'est efforcé de régulariser l'escamotage des plaques, d'empêcher la chute irrégulière des châssis et de supprimer toutes causes de voile.

Partant de ce principe, le changement automatique des plaques doit, pour être parfait, s'exécuter de la même façon que s'il était effectué à la main, sans à-coup. Cet appareil est pourvu d'un mécanisme absolument nouveau, consistant en deux doubles bielles qui actionnent deux gouttières, saisissant et véhiculant la plaque avec une douceur et une régularité de fonctionnement parfaites.

Dans le transport, la plaque exposée *ne tombe pas dans le vide*, elle glisse derrière les autres, sans chute brusque et par conséquent *sans chance de se briser*.

Pour charger l'appareil, on retire le volet à l'arrière en appuyant sur le petit ressort qui le maintient et en le poussant en l'air : il coulisse comme le volet d'un châssis négatif ordinaire.

On saisit le magasin par la poignée et on le tire verticalement bien à fond.

Ouvrir le volet métallique intérieur en appuyant d'une main sur la partie du bas en L, ce qui permet de pousser en l'air la partie supérieure K formant recouvrement.

Charger de plaques les châssis de tôle, s'assurer que le magasin supérieur est bien tiré à fond, l'y maintenir et réintégrer les châssis de tôle dans le magasin un à un par ordre de numéros, les deux petites encoches entaillées dans le porte-plaques étant tournées vers le haut.

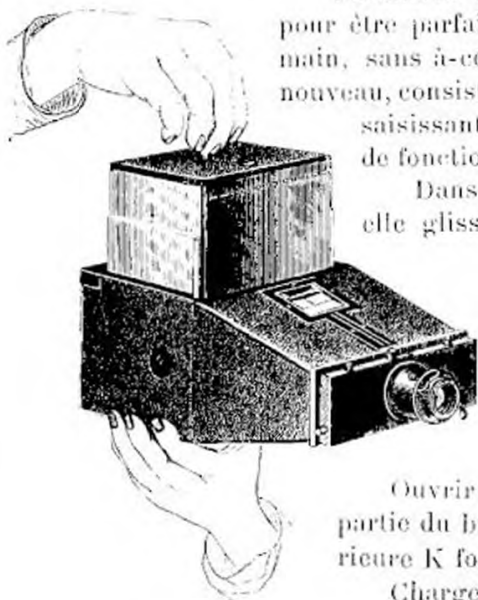
S'assurer que le compteur est bien au n° 18.

Réfermer le magasin et replacer le volet à coulisse.

L'appareil est alors prêt à fonctionner.

Pour escamoter les plaques, en tenant l'appareil horizontalement de la main gauche, on tire de la main droite la manette placée sur l'appareil, on tourne cette manette de gauche à droite, pour ramener en arrière la plaque exposée, et la laisser revenir à sa position première; puis on repousse le tiroir à l'intérieur de l'appareil. Chaque mouvement de la manette correspond à la chute d'une plaque et fait mouvoir un compteur qui enregistre toutes les plaques escamotées.

La Péri-Jumelle est munie de deux pas de vis du Congrès permettant de la placer sur pied : elle est susceptible d'une mise au point pour les objets distants de moins de huit mètres, et l'obturateur permet la pose et l'instantané. La Péri-Jumelle est établie avec objectifs Zeiss, en 6 1/2 × 9 (12 plaques) et 9 × 12 (12 plaques).



Les clichés obtenus avec cet appareil sont d'une très grande finesse: ils se prêtent très bien à la vision directe, à l'agrandissement ou à la préparation des diapositives. Sous son format très réduit et léger, elle est d'une très grande solidité: c'est donc, par excellence, l'appareil du Touriste (Cyclistes, Explorateurs, etc.).



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Séance du 4 Novembre 1898

La séance est ouverte à 8 h. 45 sous la présidence de M. Dubouloz, assisté de MM. Molteni, Président d'honneur; Charles Mendel, Secrétaire; Degen, Secrétaire adjoint; Mercier, Trésorier; Mattioli, Archiviste.

Membres présents

MM. Alibert, Dalmais, Demaria, Merville, Perron, Jarret, Brézinski, Despaigne, Lorillon, Lézy, Turillon, Gaumont, Joux, Boudon, Ironberry, Korsten, Giroud, Warcollier, Duplouch, Français, Henry, Caillon, Otto Lund, Grieshaber, Roussel, Guilleminot, Desbains et Chemin.

Membres excusés :

MM. Mantois, Vice-président, Conquérant, Delbosque et Echassoux.

Assistent à la Séance :

MM. Gravier, Sermaise et Alexandre.

M. le Président donne lecture de la correspondance :

Une lettre de M. Degen annonçant que sur ses instances, MM. Pipon sont revenus sur leur décision et retirent leur démission.

Une lettre de M. Delbosque faisant connaître qu'il vient de transférer sa maison, 11, rue Jules César.

Une lettre de MM. Guilleminot, Roux et C^o faisant part de l'entrée comme associé dans leur maison de M. Bospflug qui aura la signature sociale et collaborera au même titre que les autres associés à la gerance de leurs établissements.

Une lettre de M. Savary président de l'Association Nationale des Photographes amateurs nous informant qu'il insiste à nouveau auprès de ses collègues pour les encourager à prendre part à notre Concours de Photographie. — Des remerciements lui sont transmis.

Une lettre de l'Union Industrielle, Société d'Étude et de protection des intérêts généraux de l'Industrie française faisant connaître au Syndicat qu'elle a pétitionné auprès des Pouvoirs administratifs pour obtenir un peu d'atténuation et autant de libéralité que possible dans l'application de la nouvelle loi sur la responsabilité des accidents du travail. Elle estime et tout le monde sera de son avis que la révision complète de cette loi et son remplacement par des dispositions moins onéreuses et ménageant la liberté au lieu de l'entraver est nécessaire pour le bien de l'Industrie française. Enfin, elle a l'intention d'organiser dans ce but à Paris, un Congrès de toutes les Chambres Syndicales patronales de France et demande que notre Syndicat veuille bien s'y faire représenter.

De M. Lenique, 8, rue des Moines, l'annonce d'un projet relatif à la création d'une Banque de Constitution et d'assurance Mutuelle ayant pour but de faciliter la cession des affaires sérieuses et le développement des affaires naissantes insuffisamment pourvues de capitaux. — Bonne note est prise et il sera accusé réception à M. Lenique de son intéressante communication.

Une lettre de MM. Neurdein frères portant à notre connaissance l'intention qu'aurait le Commissaire Général de l'Exposition de 1900 de concéder à une seule personne le droit de photographier à l'intérieur de l'Exposition et demandant s'ils peuvent compter sur l'appui de notre Syndicat pour les assister dans les démarches qu'ils comptent entreprendre au nom de la Chambre Syndicale de la Photographie afin d'obtenir une réglementation plus conforme aux intérêts de tous.

M. le Président fait remarquer à ce propos qu'il n'a pas attendu l'invitation de la Chambre Syndicale de la Photographie pour s'occuper de cette question et rappelle que le procès-verbal de notre séance du 4 Avril dernier en fait foi en ces termes :

« MM. Dubouloz et Turillon chargés de présenter à M. Picard les vœux de la Chambre en ce qui concerne le droit de photographier à l'Exposition de 1900 sont heureux d'annoncer que leur démarche a reçu le plus bienveillant accueil et que notre demande serait prise en considération. »

Que de plus une pétition rédigée par les soins de M. Charles Mendel et couverte à l'heure actuelle de plusieurs milliers de signatures doit être transmise en temps opportun à M. le Ministre du Commerce.

Dans ces conditions, M. le Président estime qu'il serait inopportun que notre Syndicat se mit à la remorque de la Chambre des Photographes et appuie une démarche dont il a pris déjà précédemment l'initiative. Le contraire serait seul admissible. M. Dubouloz se chargera, si la Chambre Syndicale des Photographes veut bien se prêter à une démarche collective de demander une nouvelle audience, de rappeler la promesse qui lui a été faite et d'user de toute son influence pour obtenir une solution conforme aux intérêts de tous.

L'ordre du jour appelant le vote sur l'admission de nouveaux membres MM. de Jonckere, Leroy et Billant sont admis à faire partie de la Chambre Syndicale.

MM. Dubouloz et Charles Mendel présentent M. Cheneau, MM. Dubouloz et Balbreck présentent M. Mackenstein sur l'admission desquels il sera statué à la prochaine séance.

M. le Président fait part à la Chambre de la correspondance qu'il a échangée avec la *Société française de Photographie* en vue d'obtenir l'insertion dans son Bulletin de la liste des Cours gratuits professés par nos collègues.

Le 24 octobre, M. Dubouloz écrivait à cette société la lettre suivante indiquant, d'une façon précise, le but des efforts faits par notre syndicat par la Vulgarisation et la Photographie.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que notre association, dans une pensée d'intérêt général et pour vulgariser la photographie, a voulu créer dans Paris des cours élémentaires gratuits aussi nombreux que possible. Grâce au Concours des associations polytechniques et philotechniques, en plus des trois cours déjà existants, nous avons pu créer cette année 25 autres sections pour lesquelles nous fournissons le matériel nécessaire aux démonstrations et expériences. Dix laboratoires ont été mis à la disposition des professeurs par nos collègues, en possédant d'assez vastes et bien organisés; enfin les professeurs nouveaux sont tous des membres du syndicat.

Ces efforts de bonne volonté et de simple dévouement seront couronnés, nous l'espérons, d'un succès mérité.

En portant cette création à votre connaissance, j'ai tenu surtout, Monsieur le Président, à vous faire remarquer que tout en nous préoccupant beaucoup de nos intérêts commerciaux et des progrès de notre industrie, nous avons à cœur d'aider, au point de vue de la photographie, à l'instruction populaire.

DUBOULOZ.

Président de la Chambre Syndicale.

Cette lettre étant restée sans réponse notre Président a cru devoir insister à nouveau et écrire le 7 novembre la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Je viens, au nom de notre Chambre Syndicale vous prier de bien vouloir faire inscrire dans notre Bulletin de la Société Française, dans l'intérêt de la photographie en général, que des cours gratuits de photographie élémentaire sont organisés dans Paris et fonctionnent dans les locaux suivants :

Association Philotechnique, 24, rue Serpente

Lycée Charlemagne; École de la rue des Poissonniers, 43; Rue Aumaire, 4; Boulevard Diderot, 40; Lycée Condorcet, 65, rue Caumartin; Boulevard Arago, 39; Boulevard Montparnasse, 20; Rue des Martyrs, 63; Mairie du 11^e arrondissement: Rue Laugier, 16.

Association Polytechnique, 28, rue Serpente.

Mairie de la Banque; Mairie, place d'Italie; Mairie de la rue Drouot; Rue Jean-Lantier, Écoles: Mairie du 1^{er} arrondissement; Écoles de la rue de Poissy; Mairie du 6^e arrondissement; Écoles, rue Camon, 7^e arrondissement; Mairie du 8^e arrondissement; Mairie du 10^e arrondissement; Mairie du 13^e arrondissement, place d'Italie; Écoles de la rue d'Alésia, 14^e arrondissement; Écoles place du Commerce, 15^e arrondissement; Palais du Trocadéro, 16^e arrondissement; Mairie du 17^e arrondissement; Écoles rue Foyatier, 18^e arrondissement; Écoles rue Henri Chevreau, 20^e arrondissement; Écoles de la rue des Petits-Hôtels. — Soit en tout 28 cours.

Prochainement, nous en organiserons d'autres et nous nous empresserons de vous en informer.

Tous ces cours seront professés d'après un programme uniforme élaboré par les professeurs réunis, programme qui sera transformé dans quelques mois en une suite de cours écrits très complets, suite qui sera imprimée pour former un volume unique. Nous nous ferons également un plaisir de vous en faire parvenir un exemplaire dès que le volume paraîtra.

Les personnes qui désireraient suivre nos cours peuvent nous demander tous les renseignements à leur sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Syndicat,

DUBOULOZ.

Voici dans quels termes M. Davanne, président du Conseil d'administration de la Société française de photographie a cru devoir lui répondre :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été donné lecture, dans notre séance de vendredi dernier, de la lettre par laquelle vous nous informez que votre Chambre syndicale a décidé de créer, dans Paris, avec le concours des associations philotechnique et polytechnique, 25 nouveaux cours gratuits de photographie.

Sur la proposition de M. Gravier, l'assemblée m'a chargé de transmettre à la Chambre syndicale, ses félicitations pour son initiative et ses remerciements pour son précieux concours dans l'œuvre de vulgarisation des connaissances photographiques que notre Société poursuit depuis si longtemps.

Nous insérerons dans notre Bulletin la liste in-extenso de ces cours et nous serions heureux de pouvoir compléter celle que vous nous avez adressée, par l'indication des noms des professeurs ainsi que celle des jours et heures où doivent se faire les cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le Président du Conseil d'administration

A. DAVANNE.

Dont acte.

M. Gravier donne lecture d'un rapport très étudié sur les causes de la concurrence actuelle et par suite de l'abaissement des prix qui, au grand détriment de notre profession, tendent à s'abaisser encore de jour en jour. Il indique les moyens qui, à son avis, seraient de nature à enrayer le mal et à faire prendre à notre commerce un nouvel essor.

Des remerciements lui sont votés par acclamation pour son intéressante communication et aussi pour son dévouement à notre cause, dévouement dont il a déjà donné tant de preuves.

M. Guillemain fait à son tour une communication relative aux tarifs en vigueur pour le passage en douane des accessoires et plus particulièrement des plaques photographiques dans nos relations avec les Etats-Unis. Sa communication lui vaut l'approbation et les remerciements de tous les membres présents.

A ce propos notre président annonce, à la satisfaction générale, que M. Lourties, ancien ministre et actuellement *Vice-Président de la Commission des Douanes*, fera, sur sa demande, le nécessaire pour faire abroger la loi actuelle de 1892 en ce qui concerne les appareils et produits photographiques pour lesquels nous sommes dans une situation d'infériorité très réelle vis-à-vis de l'étranger. Il fera en sorte d'obtenir la révision de nos tarifs douaniers à brève échéance. Pour se rendre compte par lui-même des besoins de notre industrie et entendre les desiderata des chefs de maisons.

M. Lourties fera prochainement, en compagnie de M. Dubouloz, une visite des ateliers et maisons de fabrication les plus importants.

M. le Président, estimant qu'il serait intéressant d'unifier dans la mesure du possible le programme des cours professés par les membres du Syndicat, priera les professeurs de vouloir bien faire, chacun dans sa spécialité, le résumé d'une séance. Ces résumés, après examen par la Commission spéciale, seront réunis de façon à faire un cours complet. M. Dubouloz se chargera d'en faire faire l'impression et espère être ainsi en mesure d'en remettre un exemplaire complet non seulement aux Professeurs de l'année prochaine, mais encore à ceux de cette année assez à temps pour qu'ils puissent encore s'en inspirer et les utiliser.

Cette mesure sera évidemment de nature à rendre de réels services et simplifiera énormément, pour chacun des intéressés, le travail de préparation de ses cours.

M. Dubouloz, avant d'en terminer avec la question des cours du soir, rappelle que l'Association Philotechnique célébrera, le dimanche 13 novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation et qu'elle tient des cartes à la disposition des intéressés.

Il serait intéressant, pour notre Syndicat, de posséder au moins une collection complète de son organe « *La Photographie Française* », collection qui serait déposée entre les mains de l'archiviste. Notre Président fait appel, dans ce but, à toutes les personnes susceptibles de fournir soit cette collection, soit même des numéros dépareillés qui pourraient être collationnés et avec lesquels on pourrait peut-être arriver à compléter une collection qui pourrait être consultée lorsque besoin en serait par les membres de la Chambre.

La Commission chargée de s'occuper de la question des plaques photographiques avait décidé, avant les vacances, de provoquer à la rentrée une réunion des fabricants. Il serait utile que cette réunion ait lieu maintenant à bref délai et on décide qu'une démarche serait faite auprès de MM. Lumière, pour qu'ils indiquent à quelle époque ils pourront se trouver à Paris à la disposition de la Commission. L'utilité de cette démarche réside dans ce fait que MM. Lumière sont les plus éloignés de Paris et auront, par suite, à compter avec un dérangement plus important que les autres fabricants qui, pour la plupart, habitent Paris ou les environs.

L'ordre du jour appelant les présentations de MM. Mattioli et Jumeau. M. Mattioli fait circuler des spécimens de ses nouveaux obturateurs. Ces instruments, dont la forme extérieure rappelle ceux de Thornton Pickard, offrent tous les avantages de cette marque et, en outre, celui fort appréciable d'avoir un double rideau qui permet de les armer sans démasquer l'objectif.

M. Brézinski présente, à son tour, au nom de M. Jumeau, un sensibilisateur destiné à permettre à chacun de sensibiliser soi-même son papier par un simple badigeonnage au pinceau.

Les résultats obtenus et dont de nombreux spécimens sont soumis à l'approbation des membres présents sont fort beaux et de nature à donner de réelles satisfactions aux amateurs.

L'auteur de la communication fait remarquer que tous les papiers sont aptes à recevoir la sensibilisation avec son produit, que ces papiers peuvent être conservés tout sensibilisés pendant plusieurs jours, que des papiers différents donnent des teintes différentes que l'usage fait connaître, ce qui permettra aux amateurs de varier leurs effets à l'infini. Enfin, il ajoute que l'image obtenue disparaissant à volonté par une simple immersion dans une solution de dichlorure de cuivre, suivi d'un bain d'hyposulfite, son procédé rendra des services aux personnes qui vou-

draient obtenir des dessins en suivant simplement avec un crayon les contours de la photographie, ce qui ne demande aucune connaissance du dessin, et en faire disparaître ensuite l'image photographique pour ne laisser subsister que la copie ainsi obtenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.



Séance du 6 Décembre 1898

La séance est ouverte à 8 h. et tenue sous la présidence de M. Dubouloz, assisté de MM. Molteni Fleury-Hermagis, Présidents d'honneur.

MM. Balbreck et Mantois, Vice-Présidents ; Charles Mendel, Secrétaire ; Degen, Secrétaire-adjoint ; Mercier, Trésorier ; Mattioli, Archiviste.

Membres présents :

MM. Girou, Merville, Lacour, Lezy, Turillon, Delbosque d'Espagne, Leroy, Billan, Grieshaber et Warcollier, Derepas, Lesueur, Jongla, Jarret, Otto Land, Guillemillot, Roux et C^e, Dumont, Marillier, Ogonowski, Perron, Joux, Duplouch, Gannont, Alibert, Dalmais, Demaria, Français, Reeb, Wilz, Faine, Desbains, Roussel, Bonnard, Deloye, Guisenier.

Assistent à la Séance :

MM. Mendoza, membre d'honneur, Gasline, Directeur-propriétaire de La Photographie Française et Sermaisse, M. Cadot, absent de Paris, s'était fait excuser.

Le Secrétaire donne lecture du Procès-Verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance :

1^o Une lettre de M. Régnault de Toulouse, demandant l'assistance de la Chambre Syndicale pour le règlement à l'amiable d'un litige avec un de ses fournisseurs.

2^o Une lettre de M. Reeb signalant l'intérêt qu'il y aurait à donner aux Cours professés par nos collègues une plus large publicité et préconisant dans ce but la distribution à tous les fournisseurs d'articles photographiques d'une affiche, qui serait apposée dans leurs magasins. La proposition de M. Reeb est adoptée, et il y sera donné suite dans le plus bref délai.

3^o Une lettre de M. Perron annonçant qu'il vient de confier la gérance de sa maison de Paris à M. A. Alexandre et priant la Chambre de vouloir l'admettre à ses réunions comme elle le faisait pour M. Lenoir son prédécesseur.

4^o Un avant projet d'organisation d'un Syndicat général de garantie contre les accidents de travail.

M. le Président fait part du récent décès de M. J. Carpentier de Lyon et croit être l'interprète de la Chambre toute entière en adressant à sa famille les condoléances bien sincères de tous ses collègues.

M. Neurdein ayant demandé au Cercle de la Librairie son concours pour protester contre la mise en adjudication du droit de photographier à l'Exposition de 1900, son Président M. Hetzel, a cru devoir avant de formuler sa réponse prendre l'avis de notre Syndicat. — M. Dubouloz lui a répondu par la lettre suivante qui éloh bien définitivement l'incident, et est de nature à calmer, de la façon la plus complète l'émotion produite par les bruits qui avaient couru au sujet de la concession d'un monopole.

Monsieur le Président,

Notre Syndicat informé par M. Neurdein, agissant comme Président de la Chambre Syndicale de la Photographie de l'intention de cette association de protester contre la mise en adjudication du droit de prendre des photographies dans l'enceinte de l'Exposition de 1900, n'a pas cru devoir s'associer avant plus amples informations, à cette démarche.

Au moins de Juin dernier, prenant l'initiative, mes collègues m'avaient chargé avec M. Turillon, de remettre à M. le Commissaire général une requête respectueuse lui demandant de réserver les droits de la Presse, et les prérogatives des amateurs en démocratisant les tarifs des autorisations à délivrer à ces derniers et M. le Secrétaire Général avait bien voulu m'affirmer que notre requête était prise en sérieuse considération.

Ces déclarations formelles me semblaient impossibles à concilier avec les bruits qui circulent actuellement.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre aujourd'hui de nouvelles déclarations très sûres.

1^o S'il a été effectivement fait par une maison étrangère des offres très élevées pour la concession d'un monopole, ces offres n'ont pas été acceptées, l'idée d'une adjudication ne pouvant être basée que sur le principe de soumissionnaires français.

2^o M. le Commissaire Général a l'intention de ne créer aucun monopole, réservant les droits de la presse, et tenant compte des desirs des amateurs, tout le monde aura la possibilité de prendre des vues photographiques dans l'Exposition, suivant un règlement et à des conditions d'entrée (autorisation ou tickets spéciaux), qui seront décidés ultérieurement, en s'inspirant des idées les plus larges et les plus favorables à notre industrie.

J'espère, Monsieur le Président, que ces déclarations, dont je peux garantir le caractère officiel, bien qu'exprimées dans une forme officielle vous seront agréables et calmeront l'émotion produite par des bruits qui n'étaient pas fondés.

Agréés, etc.

Notre Président rappelle aux membres présents que les demandes d'admission à l'Exposition ne seront acceptées que jusqu'au 1^{er} Février prochain, et les engage à remplir au plus tôt cette formalité, qui d'ailleurs ne constitue pas de leur part un engagement définitif, en adressant les formulaires soit à M. Sermaise, soit à lui, soit directement au Commissariat général.

M. Mackenstein présenté par MM. Dubouzo et Balbreck pour faire partie de notre Chambre Syndicale est élu à la majorité.

L'ordre du jour appelant la discussion des nouveaux statuts établis par la Commission, M. le Président en donne lecture, article par article, après avoir fait distribuer à chacun des membres présents un exemplaire qu'il a fait imprimer en vue de cette séance. Ces statuts sont adoptés dans leur entier avec quelques modifications peu importantes. Il sera procédé à bref délai à leur impression définitive.

Comme suite aux modifications apportées aux conditions d'admission comme membre de la Chambre, M. Gastine se trouvant maintenant dans les conditions requises, demande à faire partie de notre Syndicat comme membre actif. Il est présenté par MM. Fleury-Hernagis et Molteni, et il sera statué sur sa nomination à la prochaine séance.

Pour clore la séance M. Henri Martin annonce au nom de M. Perron qu'il fabrique maintenant lui-même son papier destiné à la préparation des papiers sensibles. Il fait remarquer que cette fabrication est à la portée de tous les industriels français et qu'avec quelques efforts nous pourrions facilement cesser bientôt d'être tributaire de l'Allemagne pour la fourniture de nos papiers photographiques (Voir à l'article *Nouveautés photographiques*).

Cette communication est accueillie avec le plus grand intérêt et M. Henri Martin reçoit les vives félicitations des Membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Bibliographie

Librairie Gauthier-Villars

Le Nu et le Drapé en plein air. — Étude d'art Photographique de MM. Paul BERCOX et René LE BÈGUE, avec nombreuses planches en photocollographie. Prix : 3 fr. 50. — Charles Mendel, éditeur, 118, rue d'Assas, à Paris.

Voici une élégante publication qui ne manquera pas d'éveiller des curiosités dans le monde des amateurs qui s'attaquent aux difficultés de l'Art Photographique. Les amateurs, fort connus pour leurs études de drapé et de nu, hardies et pourtant décentes, admirées aux diverses expositions du Photo-Club de Paris, au Photographie-Salon de Londres, comme à Bruxelles, Hambourg, Vienne etc., ont essayé de montrer qu'avec les progrès incessants du procédé, le photographe artiste pouvait s'aventurer dans le domaine réservé jusqu'ici au peintre et au dessinateur. Ils ont donc traité avec leur personnelle expérience ce sujet spécial du Nu et du Drapé en plein air, indiquant du reste que leur étude peut guider tous ceux qui traitent en plein air, le portrait, les scènes de genre, les paysages animés. De nombreuses illustrations dans le texte et hors texte, la plupart inédites, font de cet ouvrage une des publications les plus intéressantes et les moins banales de l'Art Photographique.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro le *Compte-rendu des dernières publications et notamment celui du volumineux Traité de Radiographie récemment publié par notre confrère M. Albert Londe*, nous prions nos lecteurs, ainsi que MM. les auteurs et éditeurs, d'excuser ce petit retard.

Correspondance

Le *Photo-Club Chartrain* nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Depuis plusieurs mois, nous nous servons de papier au gélatino-bromure d'argent de MM. Lumière, et il nous arrivait souvent d'avoir des épreuves complètement jaunées par suite d'une pose insuffisante, qui obligeait à laisser les épreuves quelques secondes de plus dans le bain de développement, quand l'idée nous vint d'y ajouter un peu de *Bisulfite de soude*: le résultat dépassa nos espérances, même après un séjour d'un quart d'heure dans le bain l'épreuve n'a aucune trace de jaune. Comment expliquer ce fait? Quelqu'un pourrait-il nous renseigner?

Formule : Eau 1000 cc.
Sulfite de soude anhydre 20 gr.
Diamidophénol 5 gr.
Bromure de potassium à 200 10 cc.

Bisulfite, une cuillerée à montarde pour environ 100 cc. de bain.

Veuillez agréer, etc.

HURTAULT, président.

1898

Table Alphabétique des Matières

- Acétylène en Photographie** (L.), par G. GASTINE, chimiste. — N° 1, p. 1; n° 2, p. 27; n° 3, p. 33; n° 4, p. 58; n° 5, p. 75; n° 6, p. 97.
- Aluminium ou Magnésium**, par M. E. DEMOLE. — N° 5, p. 79.
- Action des Métaux et des Corps organiques sur les Plaques photographiques**, d'après M. W. J. RUSSELL. — N° 10, p. 185.
- Applications industrielles de la Photographie (Les)**. — N° 9, p. 165.
- Applications scientifiques de la Photographie (Les)**, par M. ZERASKY, de l'observatoire de Moscou. — N° 7, p. 116; n° 8, p. 138.
- A travers l'Oranais**. — N° 2, p. 23; n° 3, p. 30; n° 4, p. 61.
- Banquet des Prix et Récompenses**. — N° 8, p. 155.
- Bibliographie**. — N° 1, p. 15; n° 6, p. 113; n° 7, p. 134; n° 8, p. 151; n° 9, p. 179; n° 10, p. 201; n° 11, p. 223.
- Chambre syndicale**. — Séance du 4 Janvier 1898, n° 1, p. 14; séance du 1^{er} février 1898, n° 2, p. 30; séance du 8 mars 1898, n° 3, p. 53; séance du 8 mars 1898, n° 4, p. 71; séance du 3 mai 1898, n° 5, p. 92; séance du 7 juin 1898, n° 6, p. 111; séance du 5 juillet 1898, n° 8, p. 157; séance du 4 octobre 1898, n° 10, p. 201; séances des 4 novembre et 6 décembre, n° 12, p. 243.
- Chroniques**. — La photographie française, n° 2, p. 17.
- Chutes du Niagara**. — N° 12, p. 231.
- Concours de Photographie** (principauté de Monaco). — N° 1, p. 13.
- Concours du Journal des Voyages**. — N° 3, p. 38.
- Concours (Grands magasins du Louvre)** (de photographie de 1898). — N° 3, p. 38.
- Concours (Notre)**. — N° 3, p. 33; n° 4, p. 55; n° 5, p. 73; n° 6, p. 93; n° 7, p. 116; n° 8, p. 154; n° 10, p. 181.
- Congrès des Sociétés savantes, session de 1898**. — N° 11, p. 219.
- Congrès (Programme du)** (des Sociétés savantes, 12 avril 1898). — N° 1, p. 8.
- Correspondance**. — N° 2, p. 31.
- Développement en pleine lumière après fixage**. — N° 11, p. 219.
- Dôme de l'État Utah aux États-Unis (Le)**. — N° 11, p. 220.
- Echos**. — N° 1, p. 9; n° 2, p. 30; n° 3, p. 35; n° 4, p. 65; n° 5, p. 77; n° 6, p. 105; n° 8, p. 152; n° 9, p. 163; n° 10, p. 187; n° 11, p. 209.
- Écran de glycérine pour projections**. — N° 12, p. 229.
- Emploi des couleurs et compositions d'impression pour le coloriage des épreuves photographiques sur tissus**. — N° 11, p. 216.
- Enseignement photographique (L')**. — N° 11, p. 203.
- Examen de la structure intérieure des combustibles minéraux au moyen des rayons X**. — N° 11, p. 216.
- Exposition de Rochefort-sur-Mer**. Liste des récompenses. — N° 10, p. 202.
- Expositions et Concours**. — N° 3, p. 37; n° 4, p. 70; n° 6, p. 111.
- Exposition universelle de 1900**. Informations. — N° 5, p. 67; n° 5, p. 88.
- Idylle parisienne**, nouvelle instantanée par L. GASTY. — N° 5, p. 81.
- Impression en couleurs par imbibition**. — N° 10, p. 194.
- Ixométrie**, par M. A. BÉGUET. — N° 3, p. 34; n° 4, p. 68.
- Jugement important sur la marque de fabrique "Kodak"**. — N° 3, p. 36.
- La Perle des oasis algériennes** Bou-Saâda, par M. EUGÈNE GALLOIS. — N° 5, p. 89; n° 6, p. 109.
- Le Révélateur "le Glycin"**. — N° 12, p. 227.
- Lavage des négatifs après fixage**. — N° 12, p. 227.
- Liste des brevets d'invention relatifs à la photographie**. — N° 1, p. 16; n° 2, p. 31; n° 3, p. 54; n° 9, p. 180.
- Notre Concours et la Photographie instantanée en 1900**. — N° 12, p. 225.
- Nouveautés photographiques (Les)**. — N° 3, p. 49; n° 5, p. 87; n° 6, p. 100; n° 7, p. 132; n° 9, p. 178; n° 11, p. 223.
- Nouvelles recherches sur la reproduction photographique des couleurs**, n° 11, p. 215.
- Nos Vues stéréoscopiques**. — N° 5, p. 85.
- Persulfate d'ammoniaque** (Action curieuse du) (sur l'argent des phototypes), par MM. LUMIÈRE frères et SEYEWETZ. — N° 7, p. 121.
- Photographie en 1900... (?) (La)**. — N° 9, p. 159.
- Photographie (La)**, dans ses applications à l'étude de la surface lunaire, d'après MM. LOEY de l'Institut et PUSEAUX. — N° 10, p. 183.
- Photographie militaire** (La). — N° 9, p. 161.
- Photographie nocturne** (La). — N° 11, p. 206.
- Photogravure à l'aide des sels d'argent** (La). — N° 11, p. 205.
- Posomètre pour Rayons X**, par M. A. BÉGUET. — N° 2, p. 24.
- Poussière atmosphérique et son influence sur l'actinisme** (La), par W. INGRAM. — N° 8, p. 143.
- Pueblos**. — N° 10, p. 198.
- Recettes et Procédés**. — N° 1, p. 10; n° 2, p. 29; n° 3, p. 48; n° 4, p. 69; n° 5, p. 91; n° 6, p. 107; n° 7, p. 130; n° 8, p. 152; n° 9, p. 177; n° 10, p. 199; n° 11, p. 220.
- Reproduction sur verre de clichés pelliculaires photographiques et autres**. — N° 10, p. 195.
- Romanichels et Gitanas**, par DÉTECTIVE. — N° 6, p. 101; n° 7, p. 123; n° 8, p. 145; n° 9, p. 167; n° 10, p. 189; n° 11, p. 211.
- Source de l'Histoire** (Une nouvelle). — N° 10, p. 193.
- Temps de pose** (Divers moyens d'augmenter la latitude du), par M. P. MÉRÉTER, chimiste. — N° 7, p. 127; n° 8, p. 149.
- Tout le monde photographe**. — N° 8, p. 137.
- Traitement du papier au gélatino-chlorure**. — N° 11, p. 207.
- Une Traversée**, par E. GALLOIS. — N° 9, p. 174; n° 10, p. 196.
- Virage-Fixage**. — N° 9, p. 171.

Année 1898

Table Analytique des Matières

Numéro 1. — Janvier

L'Acétylène en Photographie, p. 1. — *Congrès des Sociétés savantes*, p. 8. — *Echos*, p. 9. — *Recettes et Procédés*, p. 10. — *Concours de Photographie* (principauté de Monaco), p. 13. — *Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques*, p. 14. — *Bibliographie*, p. 15. — *Liste des Brevets d'invention relatifs à la Photographie*, p. 16.

Numéro 2. — Février

Chronique : La Photographie française, p. 17. — *Echos*, p. 20. — *Posomètre pour Rayons X*, p. 21. — *A travers l'Oranais* (notes instantanées), p. 23. — *L'Acétylène en Photographie*, p. 27. — *Arts importants*, p. 29. — *Recettes et Procédés*, p. 29. — *Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques*, p. 30. — *Correspondance*, p. 32. — *Liste des Brevets d'invention relatifs à la Photographie*, p. 32.

Numéro 3. — Mars et Avril

Notre Concours, p. 33. — *Irométrie*, par M. Abel BUGUET, p. 34. — *Echos*, p. 35. — *Jugement important sur la marque de fabrique "Kodak"*, p. 36. — *Expositions et Concours*, p. 37. — *A travers l'Oranais* (notes instantanées), p. 39. — *L'Acétylène en Photographie*, par M. G. GASTINE, p. 43. — *Recettes et Procédés*, p. 48. — *Les Nouveautés photographiques*, p. 49. — *Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques*, p. 53. — *Liste des Brevets d'invention relatifs à la Photographie*, p. 54.

Numéro 4. — Avril et Mai

Notre Concours, p. 55. — *L'Acétylène en Photographie*, par M. G. GASTINE, p. 58. — *A travers l'Oranais* (notes instantanées), p. 61. — *Echos*, p. 65. — *Exposition Universelle de 1900*, p. 67. — *Irométrie*, par M. Abel BUGUET, p. 68. — *Recettes et Procédés*, p. 69. — *Expositions et Concours*, p. 70. — *Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques*, p. 71.

Numéro 5. — Juin

Notre Concours, p. 73. — *L'Acétylène en Photographie*, par M. G. GASTINE, p. 75. — *Echos*, p. 77. — *Aluminium ou Magnésium*, par E. DEMOLE, p. 79. — *Idylle parisienne*, par J. GASTY, p. 81. — *Arts*, p. 85. — *Les Nouveautés photographiques*, p. 87. — *Exposition Universelle de 1900*, p. 88. — *Le 6^e Salon photographique*, p. 88. — *La Perle des Oasis*, par E. GALLOIS, p. 89. — *Recettes et Procédés*, p. 91. — *Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques*, p. 92.

Numéro 6. — Juillet

Notre Concours, p. 93. — *L'Acétylène en Photographie*, par M. G. GASTINE, p. 97. — *Les Nouveautés photographiques*, p. 100. — *Romanichels*

et *Gitanas*, par DÉTECTIVE, p. 101. — *Echos*, p. 105. — *Recettes et Procédés*, p. 107. — *La Perle des Oasis*, par E. GALLOIS, p. 109. — *Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographiques*, p. 111. — *Bibliographie*, p. 113.

Numéro 7. — Août

Notre Concours, p. 115. — *Les Applications scientifiques de la Photographie*, par M. le professeur ZERASKY, de l'observatoire de Moscou; traduit du russe par M. GOBLAT, p. 116. — *Action curieuse du persulfate d'ammoniaque sur l'argent des phototypes et utilisation de cette action*, par MM. LUMIÈRE frères et SEYEWETZ, p. 121. — *Romanichels et Gitanas*, par DÉTECTIVE, p. 123. — *Divers moyens d'augmenter la latitude du temps de pose*, par M. MERCIER, p. 127. — *Recettes et Procédés*, p. 130. — *Les Nouveautés photographiques*, p. 132. — *Bibliographie*, p. 134.

Numéro 8. — Septembre

Tout le monde photographe, p. 137. — *Les Applications scientifiques de la Photographie*, par M. le professeur ZERASKY, de l'observatoire de Moscou; traduit du russe par M. J. GOBLAT (suite et fin), p. 138. — *La poussière atmosphérique et son influence sur l'actinisme*, par M. W. INGRAM, p. 145. — *Divers moyens d'augmenter la latitude du temps de pose*, par M. MERCIER (fin), p. 149. — *Echos*, p. 152. — *Recettes et Procédés*, p. 152. — *Notre Concours*, p. 154. — *Bibliographie*, p. 154. — *Banquet des prix et récompenses* décernés aux élèves des cours de photographie, de l'association philotechnique et de l'association polytechnique, p. 155. — *Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils, produits et fournitures photographiques*, p. 157.

Numéro 9. — Octobre

La Photographie en 1900... (?), par L. GASTINE, p. 159. — *La Photographie militaire*, p. 161. — *Notre Concours*, p. 163. — *Echos*, p. 163. — *Les applications industrielles de la Photographie*, p. 165. — *Romanichels et Gitanas*, par DÉTECTIVE, p. 167. — *Virage-Firage*, par E. WALLON, p. 171. — *Une Traversée*, par E. GALLOIS, p. 174. — *Recettes et Procédés*, p. 177. — *Nouveautés photographiques*, p. 178. — *Bibliographie*, p. 179. — *Liste des Brevets d'invention*, p. 180.

Numéro 10. — Novembre

Notre Concours, p. 181. — *La Photographie dans ses applications à l'étude de la surface lunaire*, d'après MM. Lœvy, de l'Institut, et PUISEUX, par BOVAVENTURE, p. 183. — *Action des métaux et des corps organiques sur les plaques photographiques*, d'après M. W. RUSSELL, par B. M., p. 185. — *Echos*, p. 187. — *Romanichels et Gitanas*, par DÉTECTIVE (suite), p. 189. — *Une nouvelle source de l'histoire*, p. 193.

— *Impression en couleurs par imbibition*, p. 194. — *Reproduction sur verre de clichés photographiques et autres*, p. 195. — *Une Traversée*, par E. GALLOIS (suite), p. 196. — *Pachos*, p. 198. — *Recettes et Procédés*, p. 199. — *Les Clichés photographiques et la Poste*, p. 201. — *Bibliographie*, p. 201. — *Chambre syndicale*, p. 201. — *Exposition de Rochefort-sur-Mer*, p. 202. — *Récompenses*, p. 202.

Numéro 11. — Décembre

L'Enseignement photographique, par L. GASTINE, p. 203. — *La Photographie à l'aide des sels d'argent*, p. 205. — *La Photographie nocturne*, p. 206. — *Traitement du papier au gélatinochlorure*, p. 207. — *Echos*, p. 209. — *Romanichets et Gitans*, par DÉTECTIVE (suite), p. 211. — *Nouvelles recherches sur la reproduction photographique des couleurs*, p. 215. — *Examen de la structure intérieure des combustibles minéraux, au moyen des Rayons X*, p. 216. — *Em-*

ploi des couleurs en compositions d'impression, pour le coloriage des épreuves photographiques sur tissus, p. 216. — *Développement en pleine lumière après fixage*, p. 218. — *Congrès des Sociétés savantes*, p. 219. — *Le "Dôme" de l'Etat d'Utah, aux Etats-Unis*, p. 220. — *Recettes et Procédés*, p. 220. — *Les Nouveautés photographiques*, p. 222. — *Bibliographie*, p. 223.

Numéro 12. — Janvier 1899

Notre Concours et la Photographie instantanée en 1900, p. 225. — *Le Révélateur "le Glycine"*, p. 227. — *Lavage des Négatifs après fixage*, p. 232. — *Ecran de glycérine pour projections*, p. 239. — *Chutes du Niagara*, p. 231. — *Romanichets et Gitans*, par DÉTECTIVE (suite), p. 233. — *Recettes et Procédés*, p. 237. — *Une Traversée*, par E. GALLOIS (suite), p. 238. — *Les Nouveautés photographiques*, p. 240. — *Chambre syndicale*, p. 243. — *Bibliographie*, p. 244. — *Correspondance*, p. 246. — *Tables*, p. 248 et 250.

18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA



LE HAMMAM
BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHÉRAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BRD HAUSSMANN

On demande un jeune homme de 16 à 18 ans, ayant fait ses études classiques (bachelier), ou tout au moins une partie de ses études (rétorique) et désirant étudier la photographie pour trouver une carrière avantageuse dans cette spécialité. Après un court stage d'apprentissage théorique et pratique (6 heures de travail par jour seulement) il sera appointé et doté d'une position d'avenir. *Ecrire au Journal.*

On demande également, d'autre part, un jeune homme dans les mêmes conditions (et d'une parfaite éducation) pour remplir les fonctions de secrétaire d'un directeur de journal. Après quelques mois d'essai il sera appointé. (Situation d'avenir dans le journalisme ou dans les lettres, suivant les aptitudes.) *Ecrire au Journal.*

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger le Numéro
et la Marque

E. Français

sur tous les OBJECTIFS **Anastigmats** Rectilinéaires, grands angles, etc.

fabriqués par

E. FRANÇAIS, OPTICIEN

PARIS — 84, QUAI JEMMAPES — PARIS

S'adresser
pour ce qui concerne
la Direction
et la
Publicité
à
M. L. GASTINE
9bis, boulev. Montparnasse
PARIS

